

# Pyrénées : "Vivre avec l'ours, c'est possible"

[A La UneCulture Et LoisirsPyrénées](#)

Publié le par **ODILE FAURE**.

[3 commentaires](#) Avec deux mâles en Haut-Béarn, aucun dommage sur les troupeaux imputables à l'ours n'a été relevé en 2016 et en 2017.

Les acteurs de la montagne, favorables à l'ours, ont été reçus par le préfet la semaine dernière, sans bruits, sans menaces, avec la volonté de "construire".

Mercredi, jeudi et vendredi, le préfet des Pyrénées-Atlantiques, Gilbert Payet, et la sous-préfète d'Oloron, Nathalie Gay-Sabourdy, accompagnés des fonctionnaires de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Occitanie (référente en matière d'ours) ont reçu les différents acteurs du dossier ours, favorables à la réintroduction.

Le premier fut le conseiller régional basque, Andde-Sainte-Marie. Il est chargé par Alain Rousset, président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine, du pastoralisme et de la question de l'ours.

Le lendemain, ce fut au tour des maires de la vallée d'Aspe. Quatre sont venus d'Etsaut, Bedous, Borce et Cette-Eygun, ainsi que le conseiller départemental André Berdou. Vendredi matin, place aux éleveurs transhumants qui travaillent en zone à ours. Ils étaient au nombre de cinq. Enfin, l'après-midi, les associations Fiep, Sepanso, Ferus, Adet ont été reçues.

La rédaction vous conseille

- [Manifestation anti-ours à Pau : quand la montagne gronde en ville](#)

## Troupeau gardé = sécurité

La bergère, Élise Thébault, 38 ans, met ses brebis sur des estives en zone à ours à Etsaut, depuis six ans. Sur la montagne basse de Louchary et ensuite à Salistre. Elle est à la tête d'un troupeau de 250 têtes avec son compagnon. En six ans, ils ont perdu une brebis imputable à l'ours, indemnisée. Quatre sont mortes une autre année, après une attaque de chiens. La nuit, en estive, le troupeau est dans un parc clôturé et gardé par des chiens patous.

« La cohabitation avec l'ours est possible. Les mesures mises en place fonctionnent. Il faut le dire, le transmettre, le faire comprendre. » Originnaire de Normandie, Élise Thébault exerce son métier depuis qu'elle a 23 ans, d'abord en Savoie puis dans les Pyrénées. Elle a désormais son propre troupeau et valorise son fromage d'estive, labellisé Pé descaous. « On fait tout à la main, toute l'année, il n'y a pas de piste pour accéder là-haut, on fait du muletage. C'est un travail de Titan, mais on adore ce que l'on fait. »

Elle pense ne pas être seule à penser que la cohabitation est possible mais la contestation anti-ours agit, selon elle, comme « un rouleau compresseur », notamment sur ceux originaires du pays.

L'entrevue avec le préfet a permis à Élise Thébault et ses collègues de demander au préfet le maintien des aides aux salariés, l'aide aux clôtures et aux chiens de protection.

Marc Peyrusqué était aussi de la délégation. L'hiver à Arbus avec ses 250 brebis, il garde, l'été, 750 bêtes sur les estives de Casteruch à Bedous, puis Cap-de-Gueren au-dessus d'Etsaut, dans le massif de Sesques, en zone centrale de présence de l'ours. Il a demandé au préfet une uniformisation des aides et une simplification des procédures.

Il estime qu'aujourd'hui en Haut-Béarn, on sait faire avec l'ours. Une véritable expertise qui peut servir. « Maintenir les outils de protection nous permettra de mieux nous préparer au loup quand il arrivera. L'ours ne nous pose pas vraiment de problème, alors que le loup, on ne le connaît pas. La tendance aujourd'hui est de traire le troupeau dans la vallée et de lâcher les brebis en montagne, sans surveillance. Or, on constate 1 % de perte dans un troupeau gardé et 15 % quand il n'est pas gardé, à cause des chutes, de pierres, des maladies, des insectes... »

### **L'ours fera fuir le sanglier**

Marc Peyrusqué voit d'un œil inquiet la contestation de lundi dernier. « Ces gens ne pensent qu'à faire peur, ils sortent les gros bras. Je ne comprends pas qu'on puisse laisser proférer des menaces. Dans la manifestation, lundi, il y avait peu de bergers. La plupart ne transhument pas, les autres étaient des éleveurs de vaches, de chevaux, des retraités. S'ils mettaient autant d'énergie contre le Tafta ou les fermes aux 1 000 vaches, on y gagnerait tous. »

Le maire de Borce, Jean-Claude Coustet, compte 10 cabanes fromagères dans sa commune. Il voit dans l'arrivée de deux ours « qui n'est que le remplacement de ceux tués par les chasseurs » un avantage : faire fuir les sangliers. « C'est une vraie problématique chez nous. L'ours et le sanglier ont le même biotope. Si le sanglier est dérangé, il ira voir ailleurs. »

En tant que maire, tout comme sa collègue d'Etsaut, Élisabeth Médard, il ne souhaite pas que l'ours amène des contraintes pour les chasseurs ou pour les administrés. Il s'inquiète aussi du ton employé par les anti-ours. « Il ne faut pas que les élus mettent de l'huile sur le feu. Il faut de la pédagogie. Dans la manifestation, beaucoup de gens n'étaient pas directement concernés. » Pour Élisabeth Médard, « la violence et l'intimidation ne sont pas des solutions ».

Andde Sainte-Marie connaît très bien la problématique du pastoralisme. Le conseiller régional est également éleveur transhumant à Lantabat en Basse-Navarre et vice-président de l'Institution patrimoniale du Haut-Béarn (IPHB) présidé par Robert Casadebaig et qui affiche une neutralité dans le dossier ours.

### **L'inquiétude, pas les postures**

« Je comprends l'inquiétude réelle de certains éleveurs. Au-delà, des gens jouent sur des postures, un conservatisme et des populismes d'un autre temps. Certains jouent avec le feu, c'est intolérable. Évitions les discours de haine. »

Lui veut travailler avec l'État pour améliorer encore la protection des troupeaux. « J'ai demandé que la concertation ne soit pas qu'un effet d'annonce et que les bergers soient associés à l'organe de suivi et de programmation. Nous avons aussi demandé le raccourcissement du délai de paiement des

indemnisations après les attaques et une avance de trésorerie pour les mesures d'accompagnement. »

Quant à Gérard Caussimont, président du Fiep, il ne veut pas revivre les opérations d'intimidation qu'il a directement vécues en 2006. « Les menaces sont lamentables, il ne faut pas banaliser l'intimidation. » Il demande à l'État, un nouveau plan de conservation de l'ours, écrit noir sur blanc, pour éviter « les fausses informations ».

« Il n'y aura pas de confiscation du territoire, pas de modification du droit de propriété. Il existe également un protocole pour les ours à problèmes qui est très clair, qui peut aller jusqu'au retrait de l'animal. Un ours à problème est celui qui attaque des troupeaux gardés et protégés et qui ne craint pas l'homme. »

Et de rappeler que, malgré la présence de deux ours en Haut-Béarn, aucun dommage n'a été constaté en 2016 et en 2017 dans le département.